

APEOS

Association de Protection de l'Environnement à l'Ouest de la Saône

Présentation

APEOS est une association apolitique, créée en mai 2005.

Elle a pour objet :

- de concourir à la préservation de la qualité de l'environnement, du cadre et des conditions de vie des habitants
- de s'intéresser au flux de circulation, aux règles d'urbanisme et autres projets
- de s'opposer aux nuisances et aux perturbations qui pourraient en découler.

Elle a débuté son action en s'opposant au projet routier de **Contournement Ouest de Villefranche**, dont le but est de relier le diffuseur nord de l'A6 à la départementale 338 (route quittant Villefranche pour le Bois d'Oingt puis Tarare).

L'association a fait un important travail de recherche afin d'obtenir des données concrètes avec les projets de tracés qu'elle a portés à la connaissance de la population, alors que les informations ne circulaient qu'entre quelques membres des instances.

APEOS a dénoncé les incohérences écologiques et financières de ce projet et a relayé les craintes des habitants vis-à-vis des nuisances induites.

Ce dossier, approuvé par les quatre communes de la Cavil, sommeille actuellement au Conseil général mais est susceptible d'être activé à tout moment.

APEOS s'est opposé fermement à une autre infrastructure routière, le projet d' **autoroute à travers le Beaujolais**, entre Arnas et Les Olmes, projet initié et défendu par Michel Mercier, président du Conseil général.

Avec trois autres associations, APEOS est à l'origine de la Coordination des Associations du Beaujolais, en décembre 2010.

Les démarches effectuées auprès de tous les élus, locaux et nationaux, et du Préfet de Région, Préfet du Rhône, ont participé à la décision d'abandon du projet, dont l'annonce a été réservée aux représentants de la Coordination, par M. Mercier.

Pour les mêmes raisons et en vertu du principe « ni chez nous, ni ailleurs », APEOS s'investit dans le dossier du projet de nouvelle **Ligne à Grande Vitesse POCL**, depuis l'ouverture du Débat public, en octobre 2011.

A l'échelon de la Cavil, APEOS suit de près le dossier de la mise aux normes européennes de l' **assainissement non collectif**, dossier complexe dans lequel la France est menacée de pénalités pour retard de sa mise en œuvre. Cette mise aux normes implique des investissements considérables de la part de petits propriétaires, contraints d'effectuer des travaux qui, dans certaines communes, sont totalement à leur charge, sous le seul prétexte que leur habitation est éloignée du réseau d'assainissement collectif.

Confrontée, depuis sa création, aux difficultés de consultations des dossiers publics, en particulier des dossiers d'enquête publique, APEOS demande, avec insistance, la **mise en ligne de tous ces documents administratifs**, ce qui permettrait aux citoyens de les consulter 24h/24 et pas seulement aux heures d'ouverture des mairies.

Loin d'être devenue la règle, cette mise en ligne commence toutefois à être pratiquée, malheureusement de manière encore trop parcellaire.

APEOS poursuit son action de sensibilisation auprès des responsables locaux.

Sans pouvoir s'investir dans tous les projets locaux, APEOS avertit régulièrement ses adhérents de l'ouverture des dossiers susceptibles de les concerner. Dans la mesure du possible, nous tentons de signaler l'**ouverture des dossiers d'enquête publique** qui concernent Gleizé et ses zones limitrophes ou la Cavil.

APEOS
82, rue de l'Indiennerie
69400 GLEIZE

apeos.info@free.fr